

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction générale de l'Aviation civile

Service des systèmes d'information
et de la modernisation

Comité technique de proximité DSI du 17 juin 2016 point 4 de l'ordre du jour.

1) Bilan et perspectives

Les effectifs au 1er juin 2016 sont de 117 agents.

Les évolutions programmées sont les suivantes :

- une arrivée au 1er juillet (chef de cabinet)
- une sortie ENAC IEEAC en septembre (chef de projet au pôle SIF)

Bilan de la campagne de mobilité de l'hiver 2016

4 AVE publiés :

- 1 arrivée (chef de cabinet)
- 1 mutation interne (chef du pôle CDS)
- 2 AVEs sans candidature

Perspectives de la campagne de mobilité du printemps 2016

16 AVE publiés

- 2 candidats postulent pour arriver
- 10 candidats postulent pour partir
- 14 AVEs sans candidature

2) Actions de la DSI

Depuis la création de la DSI, des notes sur les besoins de la DSI en termes de compétences ont été adressées au secrétariat général de la DGAC :

- 14 mars 2013, 16 septembre 2013, 23 octobre 2013,
- 24 mars 2014 sur le besoin en ouvriers d'Etat administrateurs, 25 mars 2014, 23 juin 2014,
- 20 janvier 2015, décembre 2015 sur le bilan de l'évolution des effectifs entre 2012 et 2015

Depuis le début de l'année 2016, la DSI a, à nouveau, transmis au secrétariat général deux notes relatives aux problèmes de ressources humaines :

- Note du 17 mars 2016 relative aux compétences stratégiques manquantes à la DSI en 2016 :
- Note du 12 mai 2016 relative aux difficultés rencontrées par la DSI en matière de RH.

Globalement, la dégradation se poursuit et toute nouvelle perte ou absence de compétence a les conséquences suivantes :

- augmentation du risque d'avoir des incidents,
- augmentation de la durée de résolution des incidents,
- report de la mise en place des évolutions nécessaires et indispensables,
- risque sur la qualité des évolutions (MOE et MOA affaiblies)...

Synthèse de la note relative aux compétences stratégiques manquantes à la DSI en 2016

A la lumière des autres DSI des domaines privés ou public, les compétences stratégiques dont la DSI doit disposer pour atteindre les objectifs fixés par le comité SIGP sont les suivantes :

- Administrateurs dans les domaines réseau, serveur et bases de données ;
- Architectes dans les domaines du logiciel et des infrastructures ;
- Chefs de projets MOA et MOE pour les projets majeurs et stratégiques ;
- Experts techniques de cybersécurité ;
- Rédacteurs marchés et acheteurs qui sont indispensables à la consolidation et la pérennisation du segment d'achat.

Cette note identifie, sous réserve de nouveaux départs à la prochaine campagne de mobilité, les 10 postes stratégiques prioritaires pour 2016 afin d'assurer le fonctionnement de la DSI au niveau attendu par l'ensemble des services de la DGAC.

Il s'agit bien de trouver des solutions permettant de garantir des affectations en 2016 car la publication des AVE n'est pas une réponse adaptée dans la mesure où 75% des AVE publiés à la DSI ne suscitent aucune candidature.

Priorité 1 = chef du pôle Finances

Remplacement (départ au 1^{er} mars 2016)

AVE publié à la campagne de mobilité intermédiaire hiver 2016

Cible : Attaché ou catégorie A en détachement (BIEP)

Priorité 2 = architecte référent de sécurité des SI

Création de poste

Cible : catégorie A en détachement (BIEP) ou recrutement agent contractuel

Priorité 3 = chef du pôle centre de service

Remplacement (départ au 1^{er} janvier 2014)

AVE publié à 6 campagnes de mobilité depuis 2014

Priorité 4 = administrateur réseau pôle exploitation réseau

Remplacement du chef de pôle depuis le 1^{er} décembre 2012

Remplacement du départ au 1^{er} octobre 2015

Remplacement du départ au 1^{er} mars 2016

Remplacement absence depuis le le 22 mai 2015

AVE publié à 5 campagnes de mobilité depuis 2015

Cible : IESSA et ouvrier informatique ou recrutement agent contractuel



Priorité 5 = chef du pôle méthodes, qualité et portefeuille de projet

Remplacement (départ au 1^{er} juillet 2015)

AVE publié à 4 campagnes de mobilité depuis 2015

Cible : Attaché, IEEAC, TSEEAC ou catégorie A en détachement (BIEP)

Priorité 6 = chef de projet pôle SIF

Remplacement (départ au 1^{er} octobre 2012)

Remplacement (départ au 11 juillet 2014)

Remplacement (départ au 1^{er} mai 2015)

AVE publié à 2 campagnes de mobilité depuis 2012

Cible : Attaché, IEEAC, ITPE informatique, ISIC ou catégorie A en détachement (BIEP)

Priorité 7 = chef de projet MOE pôle MOE systèmes distribués

Remplacement (départ au 1^{er} sep 2012)

AVE publié à 3 campagnes de mobilité depuis 2012

Cible : IESSA, catégorie A en détachement (BIEP) ou recrutement agent contractuel

Priorité 8 = chef de projet MOA pôle MOA systèmes distribués

AVE publié à 3 campagnes de mobilité depuis 2014

Cible : attaché, IEEAC, ITPE informatique, catégorie A en détachement (BIEP) ou ISIC

Priorité 9 = chef du pôle exploitation serveur

Remplacement (départ au 15 décembre 2015)

AVE publié à la prochaine campagne de mobilité

Priorité 10 = chef de projet téléphonie pôle réseau

Transfert d'activité du bureau logistique Farman

AVE publié à 1 campagne de mobilité depuis 2015

Cible : catégorie A en détachement (BIEP) ou recrutement agent contractuel

Synthèse de la note relative aux difficultés rencontrées par la DSI en matière de RH

Cette note présente les difficultés rencontrées par la DSI en matière des ressources humaines dont elle dispose pour mettre en œuvre les recommandations de la DINSIC et de l'ANSSI et les objectifs qui lui sont fixés par le comité SIGP de la DGAC.

La mission de la DSI est d'être en capacité d'assurer le fonctionnement efficace et efficient du SIGP de la DGAC. Et, comme pour l'ensemble des services, la DSI doit tenir compte du contexte économique contraint et de la politique de réduction des effectifs de la DGAC.

L'absence de ressources et le manque de compétences a des conséquences directes sur un grand nombre de projets et ne permet pas d'assurer, au niveau attendu, le service de la fonction support relevant des pôles Finances et Marchés du domaine gestion des ressources (DGR).

Liste des projets en risque

Projets liés à la sécurité :

- Durcissement des mots de passe ;
- Gestion des identités ;
- Mise en œuvre du SOC ;
- Elaboration du DICT ;



- Modifications de l'architecture de production ;
- Maîtrise du poste de travail ;
- Migration vers une architecture AD homogène ;
- Gestion des certificats (PKI).

De plus, la mise en œuvre de ces projets nécessite un accompagnement fort des utilisateurs au niveau de la maîtrise d'ouvrage.

Projets liés au réseau :

- Migration vers le RIE
- Migration de la brique Internet ;
- Suivi de la qualité des débits du réseau.

Une charge de travail très importante dans un calendrier géré par le SCN du RIE

Projets liés à l'évolution vers un fournisseur de service

- Elaboration et mise à jour des catalogues de service ;
- Industrialisation de l'offre de visioconférence ;
- Elaboration d'un marché national de support de proximité ;
- Construire une offre sur le Shadow IT dans une approche maîtrisée par la DSI.

Projets liés aux applications collaboratives :

- Migration du bureau virtuel sous Drupal et Alfresco ;
- Evolution de la messagerie vers la messagerie collaborative de l'Etat ;
- Mise en place d'un EMM ;
- Gestion de la téléphonie mobile ;
- Transfert de la gestion de la téléphonie fixe et migration vers la téléphonie sur IP ;

Projets liés aux postes de travail

- Construction d'un master unique ;
- Mise à disposition d'un kiosque des applications ;
- Inventaire du parc ;
- Gestion des licences.

Projets liés au cycle de vie

- Cycle de vie des applications ;
- Processus ITIL ;
- Certification ISO 20000.

Projets liés au référentiel de données

- Entrepôt de données (EDTU et EDMU) ;
- Communication entre les applications (Bus de service).

Risques sur la fonction support Finances et Marchés

- Mise en œuvre de la commande publique et du segment d'achat SIGP ;
- Exécution de la commande publique et exécution de la dépense publique et du budget.

La politique DGAC versus la réalité opérationnelle des ressources humaines

Les principales orientations politiques mises en œuvre par la DSI sont les suivantes :

- La sécurité informatique demeure le premier axe de développement prioritaire pour la DSI. Plus concrètement, l'information, la sensibilisation et la formation de tous les agents est un élément fondamental car l'importance du « facteur humain » dans les incidents liés à la cybersécurité est trop souvent sous-estimée en raison d'un manque de culture du risque. Cette démarche est stimulée par un contexte où les attaques informatiques d'envergure se font croissantes, et où l'évolution technologique engendre des risques de perte de maîtrise de nos systèmes d'information.



- Une attente de plus en plus forte se fait jour pour la fourniture d'un service de qualité (relation client-fournisseur) en s'appuyant sur la dimension modernisation de la DSI. Le niveau d'exigence des directions métier est grandissant sur le maintien en condition opérationnelle des applications en production.
- Le segment d'achat permet de compléter l'offre de service global de la DSI au profit de l'ensemble des directions et services de la DGAC dans les domaines suivants : la sécurisation autour du poste de travail (support à l'utilisateur, acquisition du matériel et des licences), des marchés multiprogrammes pour répondre aux besoins de maintenance et de développement des applications en se basant sur une architecture commune réutilisable ainsi que pour répondre aux besoins de modernisation des directions, des marchés de prestations intellectuelles ou l'appui à la mise en œuvre généralisée de la dématérialisation.
- La stratégie de la DSI, conformément aux recommandations de la DINSIC, doit, dans un premier temps, identifier les compétences stratégiques clés dont elle doit disposer en interne. Dans un deuxième temps, il sera nécessaire de mettre en place une politique adaptée pour les valoriser et, ainsi, les conserver.

L'état actuel des ressources et des compétences de la DSI a un fort impact sur son fonctionnement, sur la qualité de son offre de service et, par conséquence, sur son attractivité.

